



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Publication

Camp d'entraînement de Swiss Shooting 2026

Camp du automne, du 6 au 10 octobre 2025, à Lenz

La Fédération sportive suisse de tir (FST) offre aux athlètes intéressés et prêts à en apprendre davantage sur leurs options et opportunités, la possibilité de se familiariser avec le tir de performance dans le cadre d'un camp de plusieurs jours, sous la direction d'entraîneurs expérimentés. Les jeunes amateurs de tir sportif pourront ainsi approfondir leurs connaissances de base et découvrir la nouvelle discipline « Target Sprint ». Le tout doit permettre aux participants de se faire une image concrète de ce qui est nécessaire pour réussir dans le sport de performance et quel est le chemin qui mène au succès.

Lieu et date: Roland Arena, 7083 Lantsch/Lenz
(logement, repas et installations sportives)

Camp du l'automne: du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025

Cours offerts:

- Cours 25/1: Carabine olympique**
(fusil 10m)
- Cours 25/2: Pistolet**
(Pistolet 10m)
- Cours 25/3: Target Sprint**
(carabine AC et courrir en plein air)

Direction : Moniteurs J+S formés

Langues : Tous les cours sont tenus en allemand et français

Groupe cible : Les tireurs du sport populaire qui, selon le concept «FTEM tir sportif», ont été classés par leurs moniteurs de société en F3-T2 (Nouveaux concept FTEM) dans les disciplines olympiques ont le droit de participer aux camps FST.
Les participants s'engagent à signer les règles de conduite de la FST et à se comporter de manière « cool and clean » dans la communauté du camp.

Les frais du camp doivent être payé avant le début du camp.

Dans la discipline TargetSprint, le niveau F2 (Nouveaux concept FTEM) est suffisant car la FST souhaite promouvoir spécifiquement cette discipline.

Tous les cours sont ouverts aux athlètes nés entre 2005 et 2012.

- Nombre de participants:** Le nombre de participants est limité. Afin qu'un camp puisse être mis sur pied, il faut qu'au moins 15 athlètes s'y inscrivent.
- Conditions matérielles:** Dans toutes les disciplines du camp, les équipements personnels de tir et de sport, y compris les munitions nécessaires, doivent être apportés par les participants. Aucun fusil ou pistolet, équipement ou munition n'est fourni. La seule exception peut être faite dans la discipline TargetSprint. A cet effet, une demande écrite des participants doit être adressée à la section FJ.
- Frais:** CHF 480.-- (pour les éventuels participants nés en 2004 -)
CHF 300.-- (pour les participants nés de 2005 à 2012)
Dans ce prix sont inclus : le logement, les repas, toutes les leçons théoriques et pratiques (à l'exception de la munition) ainsi que le programme d'agrément.
- Assurance:** Dans le cadre des activités prévues au programme du Camp d'entraînement de Swiss Shooting, les participants sont assurés auprès de l'Assurance des sociétés suisses de tir (USS). Les conditions générales d'assurance de l'USS peuvent être obtenues auprès du Secrétariat général de la FST.
Pour tous les autres risques, les participants doivent veiller eux-mêmes à ce qu'ils jouissent d'une couverture d'assurance adéquate.
- Inscription:** Les athlètes intéressés voudront bien s'inscrire d'ici au **dimanche, 24 août 2025** au plus tard
Le formulaire d'inscription se trouve sur le site www.swissshooting.ch d'où il peut être téléchargé ou il peut être demandé par courriel à : ausbildung@swissshooting.ch

Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre maximal de participants du cours, une sélection pourra être faite soit sur la base des classes d'âge (les U21 ont la priorité) soit au vu des dates de réception des inscriptions. Les athlètes qui ne pourront pas être retenus seront informés par écrit (courriel).

Les convocations (programme détaillé inclus) seront envoyées aux participant-e-s au plus tard 3 semaines avant le début du camp.

Confirmation : Les frais de participation seront facturés à l'échéance du délai d'inscription.

Délai de paiement: **30 septembre 2025**

La convocation et le programme du camp seront envoyés aux participants à la réception de leur versement.

Renseignements: Secrétariat Formation
Lidostrasse 6
6006 Lucerne
Tél. 041/418 00 26
e-mail : ausbildung@swissshooting.ch

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR

Section Formation/Juges



Chef de section
Roland Steiner



Secrétariat Formation/Juges
Robin Wehrle